

RÉSOLUTION GÉNÉRALE DU XXXIII^e CONGRÈS

Le SNCTA achève son XXXIII^e Congrès de Toulouse après une semaine de débats riches et intenses.

La crise sanitaire et économique sans précédent que le monde de l'aérien traverse a conduit à l'éclosion d'une crise sociale en interne à la DGAC. Le SNCTA salue le professionnalisme des contrôleurs aériens ayant assuré leurs missions de service public dans ce contexte inédit.

La DGAC a profondément blessé la profession, tant sur la forme, par certaines attitudes inacceptables, que sur le fond, par un affront jamais égalé symbolisé par le dispositif des réserves opérationnelles et du compte-temps. Le SNCTA n'oubliera pas, la DGAC est redevable.

La restriction de la mobilité est au cœur des préoccupations des contrôleurs aériens. Le SNCTA a pleinement conscience du mal-être existant : il exige la réouverture d'un nombre d'AVE suffisant, première garantie permettant d'assurer la mobilité. En outre, le SNCTA exige la définition d'un système transparent et équitable adapté aux spécificités de la profession.

Le SNCTA dénonce le retard technologique de la DSNA sur la scène européenne tout comme la vétusté de ses tours et approches. Le constat demeure inchangé : la modernisation technique doit être pleinement articulée autour des contrôleurs aériens et de leurs besoins. Le SNCTA saura porter cette expertise contrôle. Par ailleurs, à quelques mois de la mise en service annoncée de *4-Flight* pour ses sites pilotes, le SNCTA reste particulièrement vigilant.

Après un recrutement 2020 satisfaisant et un recrutement 2021 historiquement bas, le SNCTA revendique un pilotage des effectifs sans à-coup et la prise en compte, dès 2022, de l'inquiétante pyramide des âges de la fin de la décennie.

La réduction du temps de qualification des contrôleurs reste un enjeu stratégique dans lequel le SNCTA continue de s'inscrire. Toutefois, le SNCTA ne transigera pas sur la richesse et la qualité de la formation initiale, socle commun de toute la profession.

Le SNCTA réaffirme que la sécurité reste la première des priorités. D'une part, dans l'organisation du travail et la gestion de la fatigue qui doit être prise en compte. D'autre part, dans les projets environnementaux constitutifs de l'aviation de demain, qui impactent les méthodes de travail.

Dans ces dix-huit mois de crise, le SNCTA a su renforcer la cohésion du corps en rassemblant les contrôleurs aériens des groupes A à G autour du respect et de la fierté de l'exercice de la profession. Le SNCTA ressort renforcé de ce Congrès, uni pour affronter les enjeux immédiats de la reprise du trafic aérien.

Adoptée à l'unanimité